



Quelles aides indiquer aux patients ?



Les canaux de tabac info service

Le coaching

Un accompagnement gratuit et personnalisé :

- une application mobile,
- un site internet : <https://coaching.tabac-info-service.fr> - www.tabac-info.service.

Le 3989

Le suivi gratuit par un tabacologue.

Un accompagnement personnalisé et gratuit assuré par le même tabacologue tout au long de l'arrêt.

Du lundi au samedi, de 10 h à 22 h (heure Mayotte). Demander au tabacologue d'appeler le fumeur pour les RDV.

La page Facebook (Tabac Info Service)

Une communauté solidaire d'ex fumeurs et de fumeurs souhaitant arrêter, toujours prête à soutenir les patients dans les moments difficiles.

Le Kit

Des outils pratiques pour préparer à l'arrêt et tenir les 30 premiers jours. Disponibles dans toutes les pharmacies de Mayotte

Les structures à Mayotte

Le service d'addictologie du Centre Hospitalier de Mayotte

Spécialisé dans la prise en charge des addictions (tabac, alcool, drogues, médicaments, jeux...), il se situe bâtiment Jacaranda. L'accueil et l'accompagnement sont assurés par une équipe pluridisciplinaire : médecin, psychologue, infirmier, assistante sociale. Il propose : consultations médicales, écoute/information/orientation, suivi psychologique, groupe d'information et d'échanges, prévention et sensibilisation.

Contact : 0269 61 79 53 ou 0269 61 86 69 / <https://fb.watch/nMNbiTT3DX>

La POPAM : Prévention et soins des addictions à Mayotte - OPPELIA

Associe les missions du CSAPA et du CAARUD avec une équipe et des activités organisées en trois pôles d'intervention : soins et accompagnements « le centre de soins », RdR et aller vers « l'équipe mobile », CJC, Intervention précoce et prévention « le service prévention ».

Contact : popam@oppelia.fr / 0269 60 07 78 / https://fb.watch/nMMYKJcX_A

Mois sans tabac 976 sur Facebook

Invitez à s'inscrire sur Mois sans Tabac Mayotte pour

s'informer, échanger, se motiver, se soutenir



Les professionnels de santé

Prescripteurs et dispensateurs

Médecins, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, et pharmaciens. Ils sauront conseiller les méthodes les plus adaptées à chaque situation.

Avec une ordonnance

Prise en charge de la CSSM à 65% et si complémentaire 35% restant.